

Nord-Dauphiné

CREYS-MÉPIEU

Enquête publique pour la construction d'une centrale photovoltaïque



Le dossier est consultable jusqu'au 15 octobre. Photo Archives Le DL

Entre le lundi 14 septembre et le jeudi 15 octobre, il est procédé sur le territoire de la commune de Creys-Mépieu à une enquête publique préalable à la délivrance d'un permis de construire pour le projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol, sur le territoire de la centrale EDF de Creys-Malville.

Techniquement, cette unité de production occuperait au sol une surface d'environ neuf hectares et aurait une puissance nominale de neuf mégawatts.

Le dossier, élaboré par EDF-Renouvelables France, est déjà passé entre les mains des instances environnementales, comme la Dreal et la MRAE régionale.

La surface impliquée devait être à l'origine de 14 hectares mais elle a été réduite pour éviter d'impacter l'environnement d'un papillon appelé Laineuse du peuplier et d'une plante appelée Pulsatile rouge qui vivent sur ce site et qui sont particulièrement rares.

Les panneaux photovoltaïques seront posés sur des pieux, ce qui permettra de conserver une sorte de pelouse sans cristalliser le sol.

EDF-Renouvelables dispose d'une expérience de sept années dans la reconversion de friches industrielles en sites photovoltaïques et l'impact sur la biodiversité est normalement positif.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête accompagnées de l'étude d'impact sont déposées en mairie de Creys-Mépieu pendant toute la durée de l'enquête afin que le public puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. (du lundi au vendredi de 14h à 18h. Fermeture à 17h30 le vendredi). L'avis d'enquête publique complet est accessible par le site internet de la mairie. www.creys-mepieu.com Le commissaire enquêteur, Jean-Marc Vosgien, mandaté par le tribunal administratif, se tient à la disposition du public en mairie de Creys-Mépieu les jeudi 1er octobre de 14 h à 18 h et jeudi 15 octobre de 14 h à 18 h.